

UNIOOSS



PROGRAMME

32^e CONGRÈS
CORUM
MONTPELLIER
30-31 MARS
1^{er} AVRIL 2016



Ensemble,
une société
à réinventer !



INFORMATIONS
ET INSCRIPTIONS SUR
www.congres2016.uniopss.asso.fr

NOS PARTENAIRES :



AVEC LE SOUTIEN DE :



AVEC LE CONCOURS DE :



Sommaire

01

PROBLÉMATIQUE

02

PROGRAMME

03

ESPACE AGORA

04

**PRATIQUE &
INSCRIPTION**

**2 JOURS DE CONGRÈS PUBLIC
+ 1 JOURNÉE RÉSERVÉE
AUX ADHÉRENTS DE L'UNIOPSS***



**INFORMATIONS
ET INSCRIPTIONS SUR**
www.congres2016.uniopss.asso.fr

*Administrateurs et salariés des Uriopss, des sièges nationaux des adhérents nationaux et de l'Uniopss.

Éditorial



Ensemble, une société à réinventer !

Nos réactions dans les périodes de crise en disent long sur l'état de la société dans laquelle nous vivons. Le découragement peut être évoqué bien sûr car l'impression réelle de ne pas sortir de cette phase est préoccupante.

Or, par définition, la crise est un moment paroxysmique avec, en théorie, une fin... La colère est parfois inévitable lorsque ces évolutions sont sources d'injustice et d'inégalités voire les renforcent inexorablement. Le recours à l'individualisme, à défaut de sauvegarder des systèmes de protection collective, est évoqué, chacun espérant tirer sa propre épingle du jeu.

Le rejet des problèmes sur une catégorie de la population est souvent monnaie courante : cause ciblée de toutes les difficultés de notre pays, les étrangers bien sûr toujours trop nombreux..., les assistés qui préfèrent vivre de prestations plutôt que de travailler..., les pauvres et précaires qui ne se lèvent pas assez tôt..., les personnes âgées, handicapées ou malades qui coûtent si cher à notre économie...

A l'Uniopss, nous avons décidé que cette période devait au contraire être source de réflexion sur notre modèle de société, sur le sens renouvelé de la solidarité, sur les innovations, sur les perspectives de l'économie sociale et solidaire, sur la Politique que nous espérons...

La prospective doit nous y inviter, non pas à la façon d'une fiction mais bien dans la recherche du sens, des priorités, des choix pour notre avenir et celui de nos enfants. Il ne s'agit pas de nier les difficultés économiques et budgétaires que nous rencontrons mais de les resituer dans un contexte plus global.

Quelle société voulons-nous ? Quelles valeurs sommes-nous prêts à défendre absolument ? Nous vous invitons à en débattre avec nous à Montpellier et à démontrer la force, la vitalité, la créativité du secteur associatif.

A stylized white signature of Patrick Doutreligne on a dark blue background.

Patrick Doutreligne
Président de l'Uniopss

Réinventer ensemble !

— Après le Congrès de Lille qui avait rassemblé, en janvier 2013, plus de 1 500 participants, le 32^e Congrès de l'Uniopss se veut une nouvelle étape de mobilisation pour les associations de solidarité. Alors que des mutations profondes sont à l'œuvre, qui bousculent nos cadres de référence, quelle peut être leur contribution pour relever les défis de la société à construire ? Vivre et agir ensemble, accompagner autrement... sera le fil conducteur de ce congrès tourné vers l'avenir.

Le Président de la République, François Hollande, devrait nous renouveler l'honneur d'intervenir lors de ce Congrès, comme il l'avait initié lors de notre dernier Congrès à Lille en 2013, pour témoigner de son intérêt envers le secteur associatif de solidarité.



Au-delà des événements dramatiques de janvier et novembre 2015 et de la mobilisation qu'ils ont entraînée, il apparaît plus que jamais nécessaire de construire des repères partagés, dépassant les différences et le risque de fracture entre les « communautés ».

La priorité n'est-elle pas aujourd'hui de renforcer encore les relations entre personnes accompagnées, permanents salariés, intervenants et dirigeants bénévoles, tout en développant une action plus engagée dans l'environnement, avec les pouvoirs publics, les partenaires institutionnels, les entreprises et la société civile au sens large ?

Pour mieux conjuguer vitalisation de la démocratie, pratique alternative en économie, lien social et citoyenneté, notre responsabilité est-elle d'abord de porter une conception renouvelée de l'accompagnement, supposant de modifier les pratiques sociales comme de refonder les politiques publiques ? Ou doit-elle être plus large ?

Le but est de décortiquer les « systèmes » mais aussi et surtout de valoriser la contribution des « acteurs » : dépasser les inquiétudes et la spirale négative que suscite cette période de transition suppose en effet de tracer des perspectives, de construire des références et des projets partageables.

Il faut pour cela déplacer le regard, extraire l'analyse de ses routines, dépasser les tendances lourdes pour montrer aussi des expériences prometteuses, des « petites victoires » par l'innovation comme des « grandes victoires » dans la construction des lois.

Dans cette perspective, le Congrès public organisé sur deux jours, les 30 et 31 mars, permettra de déterminer les grands enjeux et orientations prioritaires pour l'avenir.

Il sera suivi, le 1^{er} avril, d'une session réservée aux membres de l'Uniopss pour approfondir ces orientations et en construire les prolongements concrets, à l'approche de la campagne présidentielle.



LE 32^e CONGRÈS DE L'UNIOOSS

Un temps privilégié de questionnement, de partage et de construction collective

► SÉANCES PLÉNIÈRES

UNE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

► **Lien social et citoyenneté dans une société en mutation : comprendre pour agir**

DEUX PLÉNIÈRES D'APPROFONDISSEMENT

► **Le développement social durable : un horizon pour la protection sociale et les solidarités ?**

► **Accompagnement et citoyenneté : logique émergente ou essai à transformer ?**

UNE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

► **Agir ensemble : nos défis dans la société civile**

NOUVEAU !

► ESPACE AGORA

Explorer, témoigner, débattre

Des pôles d'expression, de réflexion et d'échange permettront aux acteurs (bénévoles, professionnels, personnes accompagnées, partenaires...) de partager leurs expériences, de présenter leurs actions, et de mettre en lumière leur engagement et leur capacité d'innovation, au cours de deux demi-journées dédiées.

► VILLAGE RÉSEAU

Cet espace illustrera les potentiels de l'action collective, en valorisant les actions conduites par les Uriopss et l'Uniooss, pour et avec leurs adhérents (prospectives, coopérations, formations, service civique...). Témoignages, échanges, animations seront au programme du Village réseau. Ce sera aussi un espace d'information, de documentation et un point de rencontre pour tous les congressistes.

► VILLAGE DES EXPOSANTS

Réparti sur deux niveaux, le village des exposants sera l'occasion de rencontrer les partenaires du Congrès de l'Uniooss sur leur stand.

5 AXES CLÉS

- 1 LA PROSPECTIVE**
pour penser et porter l'alternative, construire l'avenir.
- 2 L'INVESTISSEMENT**
pour faire des choix responsables tournés vers le moyen terme.
- 3 L'EXPÉRIMENTATION**
pour inventer au-delà des dogmes et des routines, conjuguer engagement et pragmatisme.
- 4 LA CO-CONSTRUCTION**
pour ancrer les analyses et les choix dans les expériences et convictions des acteurs, en valorisant leur participation.
- 5 L'OUVERTURE**
pour s'inscrire dans les transformations du monde et concrètement, avec la dynamique associative, faire vivre la cohésion sociale.



9 h

Accueil des participants

9 h 30

Discours d'accueil

- ▶ **Patrick Doutreligne**, Président de l'Uniopss
- ▶ **Olivier Hammel**, Président de l'Uriopss Grand Sud

▶ **Philippe Saurel**, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole

▶ **Carole Delga**, Présidente de la région Languedoc-Roussillon/ Midi-Pyrénées

10 h 15

Séance d'ouverture

▶ **PLÉNIÈRE 1**

Lien social et citoyenneté dans une société en mutation : comprendre pour agir

Une transformation profonde est engagée, suscitant d'autant plus la crainte qu'elle conjugue, au-delà de l'enjeu économique, de multiples facteurs sociaux, démographiques, géopolitiques, ... Malgré la défiance que suscitent les institutions, les associations peuvent-elles donner confiance en comblant à leur niveau le déficit du « politique dans la cité », en participant à une démocratie plus accessible, en France et au-delà ? Face à une situation sociale plus que problématique – où se cumulent la montée de la pauvreté et l'aggravation des inégalités, la solitude, un questionnement sur l'économie versant développement durable, les défis des sciences et des techniques – appréhender cette complexité ne signifie pas prétendre avoir prise sur tout, mais vouloir identifier des angles pour agir.

▶ Le tableau d'analyse prospective, présenté en ouverture du Congrès, proposera une lecture en termes de perspectives à approfondir lors des séances plénières et dans l'Espace Agora.

▶ **Film introductif** : « Lien social et citoyenneté : les acteurs de la prospective dressent un état des lieux »

▶ **Grand témoin** : **Marek Halter**, écrivain

▶ **Table ronde avec** : **Vincent Aussilloux**, Chef du département Économie-Finances de France Stratégie ; **Hugues de Jouvenel**, Président de l'association Futuribles International ; **Robert Lafore**, Professeur de droit public à l'IEP de Bordeaux et Président du Conseil de prospective de l'Uniopss

Animation : Antoine Janbon, rédacteur en chef d'Union Sociale

12 h 30

Déjeuner

14 h 15

Rencontres Agora (voir pages 8 à 13)

17 h 15 à 18 h 45

▶ **PLÉNIÈRE 2**

Le développement social durable : un horizon pour la protection sociale et les solidarités ?

La protection sociale et le système social au sens large, longtemps assis sur l'économie et l'emploi, demeurent à la recherche d'une nouvelle logique. Alors qu'une partie de la population n'accède pas aux droits fondamentaux, comment ré- instituer une solidarité effective entre les générations, une insertion plus large des personnes que la société pousse à ses marges (personnes jeunes, âgées, porteuses d'un handicap, en situation d'exclusion...) ? Comment agir, y compris au niveau européen, pour une société inclusive avec, au-delà de la protection conçue comme réparation, une approche préventive et transversale des politiques concourant à la cohésion sociale ? Quelles réponses apporter à la mise à l'épreuve des solidarités à l'échelon international, dont procèdent notamment les migrations ? Contre les représentations les plus répandues, l'avenir n'est-il pas dans le renforcement de protections collectives cohérentes ? Alors que les personnes en difficulté sont souvent incomprises et parfois jugées « responsables » donc stigmatisées, les associations peuvent-elles promouvoir une conception de l'accompagnement qui change ce regard ? Quelles conceptions de la solidarité peuvent-elles porter de manière convaincante ?

▶ Des pratiques innovantes et éclairantes, articulées aux options politiques et sociétales qu'elles recèlent, seront proposées au débat pour aborder la contribution possible des associations.

▶ **Film introductif** : « Protection sociale : perspectives et innovations dans les territoires » (*en partenariat avec les Banques Populaires*)

▶ **Table ronde avec** : **Catherine Withol de Wenden**, Directrice de recherche au CNRS ; **Jean-Philippe Turpin**, Directeur du Centre d'accueil de demandeurs d'asile de la Cimade de Béziers ; **Jean-Philippe Vinquant**, Directeur général de la Cohésion sociale ; **Odile Quintin**, ancienne Directrice de la Commission européenne, professeur affilié à l'ESCP Europe ; **Jean-Claude Barbier**, sociologue, Directeur de recherche au CNRS, membre du Conseil de prospective de l'Uniopss.

Animation : Vincent Lochmann, rédacteur en chef de Vivre FM

19 h 30

Réception dans le hall-salon de l'Hôtel de Ville de Montpellier et **soirée festive** à 20 h 15 « Des musiques de chez nous »

À SAVOIR : Des orientations politiques approfondies en réseau le 1^{er} avril

Le congrès public sera suivi, le 1^{er} avril, d'une journée de construction collective qui réunira les membres de l'Uniopss ayant participé aux travaux des 30 et 31 mars (administrateurs et salariés de l'Uniopss et des Uriopss, administrateurs et salariés des sièges nationaux des adhérents nationaux). Le programme de cette troisième journée (qui sera précédée le 31 mars d'une soirée conviviale) sera communiqué directement aux personnes concernées.



8 h

Accueil café

8 h 45

► **PLÉNIÈRE 3**

Accompagnement et citoyenneté : logique émergente ou essai à transformer ?

Rôle des collectivités publiques et organisation territoriale, financement et pilotage du système de protection sociale... : comment sortir de l'ornière des régulations publiques ? Une conception plus moderne, inspirée du bien commun, peut-elle être inventée ? Quelle place spécifique peut être faite aux réponses non lucratives et tournées vers l'intérêt général ? Au-delà de la recherche permanente d'économies budgétaires, comment reprendre la conception même du soin et du travail social, percutée tant par les évolutions technologiques que par la transformation du rapport aux institutions ? En amont de l'organisation et de la gestion, les politiques doivent être explicitées, débattues et clarifiées.

► Alors qu'une approche véritablement transversale demeure à construire, qu'un meilleur équilibre entre sens et rationalisation est à trouver, il s'agit de proposer, avec des expériences et des principes directeurs, des perspectives pour un accompagnement plus englobant, ouvert sur la société, fondé sur le principe du parcours choisi.

► **Film introductif** : « Accompagnement, citoyenneté, parcours : quel impact sur l'intervention sociale ? »

► **Table ronde avec** : **Jean-Louis Laville**, sociologue, économiste et professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris (titulaire de la Chaire « Économie Solidaire ») ; **Dominique Pion**, représentante du Conseil consultatif des personnes accueillies et accompagnées de la région PACA ; **Dominique Bussereau**, Président de l'Association des départements de France (sous réserve) ; **Henry Noguès**, Professeur émérite à l'Université de Nantes et membre du Conseil de prospective de l'Uniojss ; **Monique Cavalier**, Directrice générale de l'Agence régionale de santé Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées (sous réserve).

Animation : Noémie Gilliotte, rédactrice en chef de Direction[s]

10 h 45

Rencontres Agora (voir pages 8 à 13)

12 h 30

Déjeuner

14 h 15
à 16 h

Séance de clôture

► **PLÉNIÈRE 4**

Agir ensemble : nos défis dans la société civile

Comment les associations peuvent-elles contribuer à la construction de nouveaux repères collectifs pour agir et vivre ensemble ? Doivent-elles privilégier les recompositions de l'accompagnement ou la construction concrète d'un monde commun avec des liens de proximité et par les mobilisations citoyennes ? Face aux transformations du monde, peuvent-elles prendre part à l'élaboration de nouvelles régulations ? Dans ce contexte, comment réinvestir une démarche associative militante, citoyenne et concrètement opérante ? Le but est de prendre appui sur des apports effectifs – lien social, pratiques démocratiques, coopérations sur les territoires, engagements désintéressés et activités économiques non lucratives, établissements et services, actions hors les murs, engagements bénévoles, salariés professionnels engagés et qualifiés, place des usagers... – pour tracer des perspectives.

► Les défis à relever, avec des expériences associatives porteuses d'avenir, seront le point d'orgue de ces deux jours de congrès public.

► **Film introductif** : « La participation, un enjeu démocratique » (*en partenariat avec le Crédit Coopératif*)

► **Synthèse des travaux** : **Christine Chognot**, Adjointe au Directeur général de l'Uniojss, responsable de la mission de prospective ; **Benoit Menard**, Directeur général de l'Uniojss ; **Maryse Lépée**, membre du Bureau de l'Uniojss et Présidente de l'Uniojss Île-de-France ; **Jacky Decobert**, membre du Bureau de l'Uniojss, Administrateur et Secrétaire adjoint de l'APF.

► **Discours de clôture** : **Patrick Doutreligne**, Président de l'Uniojss

20 h 15

SOIRÉE FESTIVE

« DES MUSIQUES DE CHEZ NOUS... » LE 30 MARS

Montpellier et sa région seront mises à l'honneur le temps d'une soirée musicale et gastronomique qui se déroulera dans le très beau cadre du nouvel Hôtel de Ville de Montpellier, bâtiment moderne et écologique conçu par les architectes Jean Nouvel et François Fontès. Au programme : chants traditionnels occitans par un chœur masculin, musique sacrée baroque par l'Ensemble vocal de Montpellier et l'orchestre Contrepoint, musique gitane de Camargue par le groupe Oscar et Roi. Grand buffet de produits régionaux !

Tarif : 55 euros par personne.

L'Espace Agora du Congrès

Explorer, témoigner, débattre

— Afin de favoriser les échanges, les partages d'expérience, les réflexions et constructions collectives, des pôles de débat seront disséminés dans un Espace Agora. Conçus et animés par des adhérents nationaux, des Uriopss, des membres de l'équipe de l'Uniopss, des partenaires, des intervenants..., ils témoignent de la volonté de l'Uniopss de proposer un congrès ouvert, donnant la parole à toutes ses parties prenantes et favorisant une interaction forte avec les congressistes.

MERCREDI 30 MARS
DE 14 H 15 À 15 H 30

1 Prévention de la délinquance : comment agir collectivement pour le mieux vivre ensemble ?

Citoyens et Justice, Secours Catholique, FNARS, Uriopss Bretagne

► Politique publique à part entière, la prévention de la délinquance se situe au carrefour d'un ensemble de champs : sécurité, justice, éducatif, social, insertion professionnelle, immigration / intégration... auxquels bon nombre des associations membres de l'Uniopss sont en mesure d'apporter leur concours. Sur la base de retours d'expériences, cette rencontre permettra d'échanger sur la nécessité et la façon de créer des synergies entre le plus grand nombre d'acteurs en vue de répondre à cet enjeu sociétal.

► **Christian Fournier**, Président de la commission nationale post sententielle, Citoyens et Justice ; **Jean Caël**, Responsable du département Prison/Justice du Secours catholique ; **Franck Taniféani**, Président du Groupe Appui National Justice de la FNARS ; **Daniel Hardy**, Président de l'Uriopss Bretagne. **Animation : Stéphanie Lassalle**, conseillère technique post sententiel, Citoyens et Justice.

2 Comment lutter contre la pauvreté de manière cohérente au niveau territorial ?

Uniopss

► Le plan quinquennal interministériel de lutte contre la pauvreté de 2013, a été obtenu des pouvoirs publics par le collectif ALERTE national. Comment peut-on le décliner au niveau local ? Existe-t-il une démarche locale partenariale insufflée par le Préfet de région ? Pour élaborer les plans départementaux ou régionaux de lutte contre la pauvreté, les associations et des personnes en situation de pauvreté sont-elles associées au diagnostic, à l'élaboration et au suivi des mesures décidées d'un commun accord ? Ces plans locaux prennent-ils en compte une démarche globale de l'accompagnement et comment se servent-ils de la démarche AGILLE pour améliorer la gouvernance locale de la lutte contre la pauvreté ? Mettent-ils en avant le besoin d'accompagnement global ? Utilisent-ils la démarche AGILLE ?

► **Pascal Etienne**, Directeur de la DRJSCS Languedoc-Roussillon ; **Agnès Marchand**, Vice-présidente déléguée à l'enfance, à la famille, à la santé et au développement social du département de Meurthe et Moselle. **Animation : François Soulage**, Président d'ALERTE nationale.

3 Quelle place du développement durable dans le secteur social médico-social et sanitaire ?

Uniopss

► Le développement durable est une approche globale qui s'articule autour de trois piliers (environnemental, économique et social). Dans notre secteur, cela revient, pour une part, à réduire les impacts environnementaux de nos activités, améliorer la santé publique et optimiser les dépenses de santé. L'enjeu pour les établissements de solidarité pose la question de la place de celui-ci dans le projet d'un établissement. Mais le développement durable peut aussi être appréhendé comme une réponse aux besoins des personnes, notamment en matière de lutte contre les exclusions et d'insertion dans l'emploi.

► **Olivier Toma**, Président de C2DS. **Animation : Thierry Couvert-Leroy**, Directeur de l'animation de l'Uniopss.

4 Renouveler l'action sociale : agir et penser global ?

Conseil de prospective de l'Uniopss

► Présentation de l'ouvrage « Refonder les solidarités – Les associations au cœur de la protection sociale. » Conçu par le Conseil de prospective de l'Uniopss en amont du Congrès, il propose une exploration renouvelée de trois thèmes incontournables : le devenir de la protection sociale, la contribution des associations aux politiques publiques, la centralité de la personne. Comment renouveler l'approche de ces questions récurrentes ?

► **Avec les auteurs**, du livre du Conseil de prospective de l'Uniopss. **Animation : Robert Lafore**, professeur de droit public à l'IEP de Bordeaux et président du Conseil de prospective de l'Uniopss.

5 Handicap : agir tôt

ANECAMSP

► La grossesse, la naissance, le développement d'un enfant peuvent parfois être sources de dif-

ficultés plus ou moins graves. Que le bébé ou le très jeune enfant soit « vulnérable », qu'il présente un développement perturbé ou qu'il soit en situation de handicap, il doit pouvoir bénéficier très tôt et parfois dès la période anténatale d'une attention particulière, prenant en compte tous les aspects biologiques, sociaux, et psychiques de son développement. Repérer, dépister, faire un diagnostic le plus précocement pour agir le plus tôt possible, répondre aux inquiétudes des parents, accompagner la période du doute en proposant une aide, un soutien global et des soins est une question de santé publique.

► **Geneviève Laurent**, Présidente de l'ANECAMSP ; **Marcel Hartmann**, Vice-président de l'ANECAMSP.

6 Le crédit-bail immobilier : une alternative au financement classique des structures sanitaires et médico-sociales

Société Générale

► Il s'agit de présenter une solution innovante et alternative au financement immobilier traditionnel : le crédit-bail immobilier. Cette solution comporte de nombreux avantages en termes de coûts, d'optimisation fiscale, de durée, qui prennent en compte les spécificités des établissements sanitaires et médico-sociaux.

► **François Lys**, Responsable du pôle santé chez GENEFIM ; **Joseph-Emile Serna**, Responsable du Marché des Associations à la Société Générale.

7 Sanitaire, social et médico-social : le principe de laïcité en question

Uniopss/Uriopss PACAC

► Valeur intangible de la République, le principe de laïcité est régulièrement interrogé au gré des événements, faisant l'objet d'interprétations variées. Confronté à la mise en œuvre parfois difficile de ce principe, tant dans les établissements que dans les services, le secteur social, sanitaire et médico-social commence à élaborer des positions sur ce sujet en interrogeant ses acteurs, mais beaucoup de zones d'ombre persistent. Cette rencontre aura pour objectif de revenir sur les fondamentaux de la laïcité et de mettre en dialogue cet apport théorique avec les réalités du secteur.

► **Nicolas Cadène**, Rapporteur général de l'Observatoire

de la laïcité auprès du Premier ministre ; **François Debelle**, directeur de l'Uriopss Pacac. **Animation** : **Antoine Janbon**, rédacteur en chef d'Union Sociale.

8 Maladies chroniques, précarité, absence de logement : comment inscrire une réponse et une logique médico-sociale aux situations urgentes et complexes ?

FNH-VIH

► Lorsque les situations complexes se cumulent, comment les fédérations et associations peuvent-elles favoriser les articulations institutionnelles et territoriales ? Cette thématique répond à un nouveau besoin, celui d'articuler les politiques sanitaires, sociales et celles de l'hébergement pour favoriser une organisation territoriale en direction des personnes cumulant une maladie chronique grave, la grande précarité financière et sociale et une absence d'hébergement.

► **Vincent Saucourt**, Directeur des appartements de coordination thérapeutique, Association d'entraide et de reclassement (AERS) ; **Laurent Thévenin**, Délégué national, FNH-VIH.

9 Piloter les ressources humaines : de l'identification à la gestion des risques et des opportunités

Uriopss Île-de-France

► Le pilotage des ressources humaines évolue progressivement dans les associations, cherchant à concilier l'utilisation des outils RH et l'affirmation de l'identité associative, avec toutes ses particularités. L'expérience accumulée permet-elle déjà de capitaliser des avancées ? Les tableaux de bord créés par des DRH d'associations de solidarité seront présentés dans cette perspective.

► **Anne Fabrègue**, administratrice de l'Uriopss Ile-de-France, Directrice générale du Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon ; **Deux représentants de la Commission DRH** de l'Uriopss Ile-de-France. **Animation** : **Sabine Esnault**, conseillère technique Ressources Humaines et Vie Associative, Uriopss Ile-de-France.

10 Les conséquences de la métropolisation sur nos territoires

Uriopss

► Les réformes des collectivités territoriales, sous la présidence de François Hollande, ont bouleversé notre organisation territoriale. Le nouveau rôle des EPCI engendre un phénomène de « métropolisation » au sein des super régions. Ce contexte d'essor du phénomène métropolitain fait apparaître de nouveaux fonctionnements territoriaux : la spécialisation territoriale, un fonctionnement en réseau mais aussi une tendance à reléguer à un second plan certains territoires périurbains ou ruraux, tout

en renforçant une gouvernance articulée autour d'un centre et d'une périphérie.

► **Gaby Charroux**, Député-maire de Martigues ; **Philippe Saurel**, Président de Montpellier Méditerranée Métropole. **Animation** : **Ronald Maire**, conseiller technique Organisation territoriale - Politiques sanitaires et sociales, Uriopss.

11 La révolution numérique et technologique : une opportunité pour fabriquer des réponses innovantes dans des associations d'avenir ?

Uriopss Lorraine

► Les évolutions technologiques, numériques, domotiques, énergétiques vont impacter de façon très importante notre secteur avec la télémédecine, les logiciels divers au service des données informatiques, la forme des accompagnements. Comment le secteur associatif s'empare-t-il de ces sujets, pourquoi faire, comment, avec quelles équipes, dans quelles conditions ? Que pouvons-nous proposer pour l'accès à tous à des technologies qui aujourd'hui ne sont pas encore à la portée de tous, ou ne sont pas reconnues par la protection sociale ? Comment être innovant, avec des technologies adaptées sans déshumaniser la relation avec les personnes accompagnées ?

► **Sylvie Mathieu**, Directrice de l'Uriopss Lorraine ; **Charlotte Dumont**, chef de projet Sailor, Uriopss Lorraine.

12 Accompagner les coopérations entre les associations du champ sanitaire et social : un enjeu territorial

Uriopss Grand Sud

► La coopération entre les associations du champ sanitaire et social est un enjeu partagé par les acteurs associatifs comme leurs partenaires institutionnels. Mais les pratiques de coopération sont diverses et ne sont pas simples à mettre en œuvre. Elles viennent également souvent questionner le projet associatif et les modalités de gouvernance. Pour éclairer les associations sur ces démarches, l'Uriopss Grand Sud a mené une étude en partenariat avec le Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail d'Aix-en-Provence. Elle propose également aux associations une offre globale d'appui technique et stratégique, en lien avec d'autres acteurs et dispositifs du territoire, comme notamment le Dispositif local d'accompagnement (DLA).

► **Serge Loubet**, Directeur de l'Association tutélaire de l'Aude (ATDI) et initiateur de la démarche des CEM « Coopérations en marche » ; **Nadine Richez-Battesti** et **Céline Marival**, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail à Aix-en-Provence. **Animation** : **Benjamin Lillier**, conseiller technique Pôle projet, Uriopss Grand Sud.

13 L'Habitat Intermédiaire pour une réponse accompagnée pour tous

Uriopss/CNAV

► Alternatives entre le domicile et l'institution, les habitats intermédiaires pour personnes handicapées et pour personnes âgées proposent de nouvelles modalités de « vivre ensemble ». Profondément attachée à la prise en compte d'une politique globale et transversale de l'autonomie et de la citoyenneté, l'Uriopss, en partenariat avec la CNAV, propose de faire le point sur les politiques, les projets en cours et de s'interroger sur la convergence de ces dispositifs alternatifs d'accueil : Quelles spécificités selon les publics accueillis ? Quelles mutualisations ? Quels financements ?

► **Martine Dechamp**, Présidente de la Commission nationale d'action sociale de la CNAV ; **Marie-Sophie Desaulle**, Chef de projet « Une réponse accompagnée pour tous » ; **Johan Priou**, Président de la Commission Autonomie et Citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées, Uriopss. **Animation** : **Caroline Selva**, conseillère technique, Uriopss.

14 Développer un travail d'observation avec les familles pour renforcer les actions de l'association

Unafam

► Dans le cadre de son projet stratégique, l'Unafam a souhaité renforcer son action pour améliorer les parcours de vie des personnes malades et de leurs proches. En 2014, l'association a décidé de recenser les bonnes pratiques pour l'accès au soin, l'accès à l'emploi et l'accès au logement. Elle a ainsi créé un Observatoire dans lequel des bénévoles, concernés par la maladie d'un proche, identifient les bonnes pratiques. Un recueil est ensuite diffusé aux pouvoirs publics et aux professionnels du secteur.

► **Béatrice Borrel**, Présidente de l'Unafam ; **Fabienne Duboscq**, Directrice générale de l'Unafam.

15 Favoriser la participation des usagers grâce à l'usage du numérique

Uriopss

► L'objectif de cette rencontre est d'échanger autour des outils, des usages et pratiques du web social pour les associations. Twitter, Facebook, outils de partage de documents, réseaux sociaux, projet digital... Quel usage et quelle utilité pour favoriser la participation des usagers ?

► **Un témoin**, en charge d'une stratégie de communication dans son association ; **Un retour d'expérience**, d'un établissement social et médico-social. **Animation** : **Karen Toris**, Chargée de communication, ADB Solidatech (Emmaüs).

Cette rencontre se tiendra dans le Village réseau

MERCREDI 30 MARS DE 15 H 45 À 17 H

16 L'aide à domicile auprès des enfants en situation de handicap : vers une société inclusive ?

UNA

► L'enfant en situation de handicap n'est pas un enfant comme les autres, mais comme les autres, c'est un enfant. À ce titre, l'aide à domicile auprès des enfants en situation de handicap n'est pas tout à fait ordinaire. Que ce soit pour être accompagné à domicile, vers une crèche, à l'école ou pour des activités de loisirs, l'enfant a besoin d'aide ; c'est d'autant plus vrai lorsqu'il a un handicap. En soutien aux parents, comment les structures à domicile peuvent intervenir ?

► **Pascale Weill**, Directrice Petite Enfance-Famille-Handicap, UNA ; **Sandra Peyre**, Directrice AASODAL- Réseau UNA (81) ; **Régis Martin**, Directeur Solidarité Familiale – Réseau UNA (31). **Animation** : **Nicolas Pailloux**, Responsable communication, lobbying, événementiel, UNA.

17 Valoriser l'action collective via des processus de coopération sereins et productifs

Uriopss Poitou-Charentes

► La démarche prospective de l'Uriopss et ses adhérents a tablé sur la capacité d'innovation que recèle ce type de processus, mais aussi sur la capacité d'innovation des associations du secteur social, sanitaire et médico-social. Comment partager cette expérience fondée sur l'intelligence collective ? La discussion sera animée à partir d'un projet multi-partenarial réel, s'ouvrant sur des secteurs autres que le secteur social et médico-social avec notamment l'économie sociale et solidaire et l'industrie, valorisant l'action collective via des processus de coopération sereins et productifs.

► **Benjamin Le Fustec**, Chargé de développement régional, Uriopss Poitou-Charentes. **Animation** : **Annie Denier**, Directrice de l'Uriopss Poitou-Charentes.

18 Action sociale et finances départementales : une équation qui fait débat

Banque Postale

► Cette rencontre proposera une présentation de l'action sociale dans les finances départementales sur une longue période, et mettra en lumière les fortes disparités entre territoires. Une équation financière est à résoudre sur les 4

grandes politiques d'action sociale : Insertion, Personnes Agées, Personnes Handicapées, Aide à l'enfance.

► **Thomas Rougier**, Directeur des Etudes, La Banque Postale ; **Thierry Lesueur**, Directeur général, Odas. **Animation** : **Maximilien Veillas**, Adjoint au Responsable Marché Santé, La Banque Postale.

19 L'expertise collective d'actions probantes dans le parcours de santé des personnes en précarité

Uriopss Champagne-Ardenne

► Même si le système de santé français est réputé pour sa qualité, il n'apporte pas toujours les réponses appropriées aux besoins des personnes les plus démunies. Comment, sur les questions d'accès aux soins, de prévention, d'éducation à la santé, capitaliser les expériences et pratiques innovantes des associations en direction des personnes en situation de précarité ?

► **Jérôme Buisson**, conseiller technique, Uriopss Champagne-Ardenne ; **Jacqueline Ibrahim**, administratrice de la Croix-Rouge française et de l'Uriopss Champagne-Ardenne. **Animation** : **Thomas Dubois**, Directeur de l'Uriopss Champagne-Ardenne.

20 Le travail social face aux enjeux d'accompagnement d'aujourd'hui

Uniopss

► Le 2 septembre 2015, le Premier ministre donnait un second souffle aux états généraux du travail social, annonçant le lancement d'un plan d'action pour la revalorisation et la reconnaissance du travail social. Travail en réseau, interconnaissance, complémentarité des interventions (salariés/bénévoles, entre organisations, pouvoirs publics, associations...), comment ces enjeux viennent-ils aujourd'hui transformer la pratique associative ? Comment les associations peuvent-elles participer à la rénovation du travail social ? Un défi à relever ensemble pour les personnes accompagnées !

► **Michel Thierry**, Vice-président du Conseil supérieur du travail social (CSTS), en charge d'une mission ministérielle de recommandations pour améliorer la formation des travailleurs sociaux sur la transmission des valeurs républicaines ; **François Soulage**, Président du Collectif ALERTE, en charge du pilotage du Plan d'action en faveur du travail social et de développement social. **Animation** : **Isabelle Léomant**, conseillère technique Accompagnements, acteurs et parcours, Uniopss.

21 Quelle place pour la prévention dans les politiques de la jeunesse ?

Uniopss

► Les politiques de la jeunesse souffrent-elles d'un déséquilibre entre les dispositifs de préven-

tion, d'une part, et le traitement des facteurs de vulnérabilité pouvant toucher les enfants ou leur famille (handicap, précarité, troubles de la santé, maltraitance...), d'autre part ? Il s'agira de réaliser un état des lieux des dispositifs de prévention existants (de la périnatalité, au soutien à la parentalité en passant par la prévention spécialisée) et de formuler des recommandations.

► **Jean-Pierre Rosenczveig**, Président de la Commission Enfances familles Jeunesses de l'Uniopss ; **Samia Darani**, conseillère technique Enfance, Famille, Jeunesse, Uniopss.

22 L'économie collaborative pour une société inclusive

Crédit Coopératif

► L'économie collaborative a pris un essor considérable avec l'entrée dans l'ère du numérique. Puisque le numérique transforme les liens sociaux, il faut d'abord veiller à ce que la désintermédiation ne détruise pas notre héritage social. Une fois cela acquis, elle peut permettre de construire une société plus inclusive. Car la collaboration crée par nature davantage de lien social, mais aussi car les plateformes peuvent permettre d'accéder à des biens et services à moindre coût, d'accroître le champ du bien commun et de faciliter l'accès au savoir. Dans ce contexte, l'économie collaborative pourra alors porter en elle le progrès social de ce début de XXI^e siècle.

► **Des représentants** de plateformes d'économie collaborative. **Animation** : **Valérie Vitton**, Directrice des Organismes d'intérêt général, Crédit Coopératif.

23 Accompagner le retour au travail suite à un cancer

Orsane

► Près d'une personne sur deux atteintes d'un cancer a moins de 65 ans. Parce qu'un tiers de ces personnes perdent leur emploi dans les 2 ans, il devient urgent de prendre en compte toutes les problématiques liées au retour à l'emploi suite à cette maladie. Par une démarche globale impliquant l'entreprise dans la réintégration de son salarié, par un accompagnement personnalisé agissant sur le bien-être de la personne tant sur le plan médical, social et professionnel, le retour au travail est non seulement possible mais également nécessaire à la guérison. Parce que le cancer peut tous nous concerner un jour ou l'autre, parce qu'il y a des enjeux sociaux et financiers importants, parlons du cancer et construisons ensemble un avenir après le cancer.

► **Catherine Berçon**, Directrice Générale Déléguée du groupe Prévia.



24 Le financement participatif (crowdfunding) : alternative ou nécessité ?

Banque populaire/AIRDIE

► Le crowdfunding, ou financement participatif, permet aux particuliers, associations ou entreprises, de collecter des fonds auprès d'un large public afin de financer un projet créatif, solidaire ou entrepreneurial. De façon pratique, cette rencontre abordera les enjeux, le fonctionnement et la structuration de la démarche permettant de réunir les facteurs de réussite de ce mode alternatif de financement de plus en plus utilisé pour diversifier les ressources des projets d'utilité sociale.

► **Marielle Girerd**, Chargée de Relations Economie Sociale et Solidaire, Banque Populaire du Sud ; **Laetitia Léonard**, Directrice de l'Airdie (France Active).

25 Mobiliser localement la coopération multi acteurs pour une politique de territoire : une expérience prospective en région Centre-Val de Loire

Uriopss Centre

► La commune de Lorris, située à une cinquantaine de kilomètres d'Orléans, au cœur d'une Zone de Revitalisation Rurale, témoigne du développement économique et social que peuvent générer l'engagement et la mobilisation des acteurs associatifs. Dans le cadre de l'élaboration d'un projet territorial de santé, les coopérations construites entre acteurs publics, professionnels libéraux, associations, ont permis d'ouvrir une maison de santé en milieu rural et d'éviter ainsi à court terme le « désert médical ». La Maison de Santé Pluridisciplinaire, qui était un sujet central, a ouvert ses portes en avril 2015. Après cette phase initiale, l'enjeu est de bénéficier d'une reconnaissance auprès des autorités, de changer d'échelle avec un projet qui dépasse le cadre des établissements et services concernés. Comment capitaliser cette expérience qui tend à prouver qu'il n'est pas impossible de construire une alternative en milieu contraint ?

► **Michel Beaubois**, Administrateur du GCSMS du Pays de Lorris et Président de l'Association Les Clos du Loiret ; **Pedro Nieto**, Directeur du Foyer de vie « Le Clos Roy », Association Les Clos du Loiret. **Animation : Anthony Leclerc**, conseiller technique, Uriopss Centre.

26 Le financement sur fonds d'épargne

Caisse des Dépôts

► L'objectif est de faire connaître le mécanisme original de transformation de l'épargne en France

en prêts répondant aux besoins majeurs de financement de l'habitat social, d'aménagement du territoire et de la politique de la ville.

► **Julien Garnier**, Chargé d'études, Direction des fonds d'épargne, Groupe Caisse des Dépôts ; **Lucas Seigneur**, Chef de Projet Habitat Spécifique, Groupe Caisse des Dépôts ; **Animation : Dominique Nguyen**, Responsable du service Habitat spécifique, Groupe Caisse des Dépôts.

27 L'expérience d'une plateforme médico-sociale innovante dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

FASM Croix-Marine

► Les politiques de santé découpent et cloisonnent de plus en plus le travail auprès des personnes en situation de fragilité voire de handicap psychique grave. En même temps les actes des professionnels sont de plus en plus encadrés par des protocoles et des procédures. Or, les pratiques devraient au contraire être faites d'inventivité, d'attention au parcours singulier et de continuité des lieux. L'intervention témoignera de la pratique d'une plateforme médico-sociale à l'œuvre depuis 40 ans sur Montpellier et des structures « inventives » qu'elle met en place actuellement. Son expérience démontre que le secteur médico-social est en capacité de relever le défi de l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique, sous réserve de développer des projets adaptés.

► **Joseph Momet**, psychologue, Secrétaire national de la FASM Croix-Marine ; **Michel Dumas**, Directeur de la plateforme Henri Wallon – Tony Lainé APSH 34.

28 Lutter contre l'isolement social des âgés : une boîte à outils créée par et pour les acteurs de terrain

Les petits frères des Pauvres - Monalisa

► L'isolement social des personnes âgées représente un risque majeur, à la fois sur le plan sanitaire et social. Dans le Gard et l'Hérault, la mobilisation des acteurs permet de détecter les zones non couvertes et d'initier de nouvelles actions de lutte contre l'isolement des âgés en soutenant le déploiement d'équipes de bénévoles. Des outils dédiés à la lutte contre l'isolement sont utilisés depuis plusieurs mois sur ce territoire. Elaborés de façon collaborative, à un niveau national, par plusieurs membres d'associations, ils sont à la disposition des territoires.

► **Jean-Louis Bascoul**, Uriopss Grand Sud ; **Philippe Boulet**, Directeur du Point Ressources Services aux particuliers du Gard et membre de la coopération départementale.

29 De la subvention aux investissements : comment repenser son rapport aux financeurs publics et privés ?

Uriopss

► Investissements à impact social, finance solidaire... comment penser ensemble aux conséquences des changements de paradigmes induits par la financiarisation de l'économie et donc des financements des acteurs associatifs de solidarité ?

Animation : Morgane Dor, conseillère technique Europe-Vie associative, Uriopss.

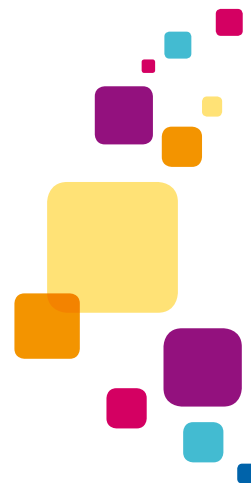
30 Prospective en association : des clés pour une démarche de projet ?

Uriopss/Uriopss

► La démarche prospective permet de construire des analyses renouvelées, en tablant sur la capacité à trouver des marges de manœuvre dans les tensions et l'incertitude, en valorisant l'intelligence collective, en repartant de la force du projet. Mais au-delà de l'expérimentation, peut-on déplacer le curseur et développer encore cette capacité prospective ? Plusieurs expériences de prospective en région montrent comment l'on peut retrouver des potentiels dans la dynamique associative et dans l'action collective.

► **Julie Lagranche**, chargée de mission Vie Associative - Prospective - Observatoire Social, Uriopss Champagne-Ardenne ; **Christine Chognot**, Adjointe au directeur général de l'Uriopss, responsable de la mission de prospective. **Animation : Catherine Humbert**, Directrice de l'Uriopss Alsace.

Cette rencontre se tiendra dans le Village réseau



JEUDI 31 MARS DE 10 H 45 À 12 H

31 Participation/ Représentation : le choc des deux démocraties

Uniopss

► Devant le désengagement des Français pour les formes classiques de représentation, la démocratie participative prend de plus en plus d'ampleur. Cette dernière forme d'engagement n'est-elle pas qu'une illusion ? Peut-on gouverner sans représentants ? La démocratie saura-t-elle un jour se moderniser pour ouvrir ses bras aux plus jeunes, aux femmes et à la diversité ? Les pouvoirs publics, les associations et les personnes accompagnées ne doivent-ils pas envisager de nouvelles collaborations ? Il s'agira de poser un certain nombre de constats sur les limites de la démocratie représentative et la montée en puissance de la démocratie participative mais également de poser un regard critique sur cette nouvelle tendance.

► **Cécile Helle**, Maire d'Avignon (sous réserve) ; **Jean-Pierre Worms**, sociologue, fondateur du Collectif Pouvoir d'agir. **Animation** : **Antoine Janbon**, rédacteur en chef d'*Union Sociale*.

32 Prospective et parcours : des marges de manœuvre à cultiver

ERP Rhône Alpes

► Les perspectives de travail dans la protection de l'enfance et la justice des mineurs peuvent être élargies en alliant recherche et prospective. Des associations impliquées dans ces champs et ouvertes à ce type de travail et de réflexion en ont fait l'expérience.

► **Henri Bossu**, président de l'Espace de Recherche et de Prospective, président de l'Adsea 69 ; **Yves Damaud**, Délégué général de l'ERP. **Animation** : **Laure Chareyre**, Directrice de l'*Uniopss Rhône-Alpes* et Secrétaire de l'ERP.

33 Quelle place pour les associations de solidarité dans le dialogue civil européen ?

Uniopss

► À l'heure où l'Europe connaît une crise de confiance démocratique sans précédent, se pose la question de la représentation politique des associations de solidarité au sein de l'Union européenne. De nombreux réseaux de représentation de la société civile, organisée au niveau européen, défendant un modèle social fort, réaffirmant l'importance de l'économie sociale et solidaire et la place des services sociaux d'intérêt général dans les grandes orientations politiques de l'Union. Comment les associations de solida-

rité peuvent-elles aujourd'hui trouver leur place dans le dialogue civil européen ? Par quelles représentations ? Quels doivent être leurs messages prioritaires ?

► **Patrick Debucquois**, Président du Comité européen des associations d'intérêt général (CEDAG) et administrateur de Social Service Europe. **Animation** : **Morgane Dor**, conseillère technique *Europe-Vie associative*, *Uniopss*.

34 Être aidant et travailler sans être discriminé

Groupe Macif

► Dans le cadre du programme Aidants / Aidés, le Groupe Macif a mis en place une enquête sur les différentes manières de concilier la vie d'aidant et la vie professionnelle. Cette étude s'inscrit dans la continuité du projet mené en 2013 avec la Ligue des Droits de l'Homme sur le thème « Être aidant et travailler sans être discriminé ». Son objectif est à la fois de mieux connaître et comprendre le parcours des aidants et de proposer des pistes d'action pour contribuer au maintien en emploi des aidants. Les principales conclusions de cette étude seront présentées lors de cette rencontre.

► **Un représentant du Groupe Macif**.

35 Observation sociale, statistiques et politiques sociales

Fédération des centres sociaux, ORAIDA Rhône-Alpes

► Comment nourrir les politiques publiques par une connaissance solide de la situation sociale, y compris au sujet des publics qui échappent aux radars de l'action sociale ? Quel espace possible pour un dialogue sur ce sujet avec les pouvoirs publics ? Comment, avec l'observation et l'analyse des actions innovantes, permettre une réelle fonction de veille et de soutien à l'essaimage ?

► **Christian Dumortier**, Délégué de la Fédération ardéchoise des Centres Sociaux ; **Claude Volkmar**, Directeur général du CREA Rhône-Alpes. **Animation** : **François Vercoutère**, Délégué général de la Fédération des Centres sociaux.

36 Parentalité « Handinaire » : enjeu, accompagnement, interaction, environnement, co-construire un projet

APF

► Quand le handicap s'invite dans une famille, que ce soit le père ou la mère, c'est toute la sphère familiale qui est concernée et chacun à sa manière va construire ou reconstruire ses projets de vie. Quels moyens se donne-t-on pour accompagner ces hommes, ces femmes tout au long de la vie pour qu'ils puissent exercer pleinement leur rôle de parents, puis de grands-parents ? Réfléchir sur les enjeux d'un accompagne-

ment co-construit et sur les moyens que l'on peut se donner pour accueillir ces familles, avec leurs désirs d'enfants ou leurs désirs de parentalité ordinaire malgré le handicap, est l'un des buts de cet atelier. Ce sera aussi l'occasion d'échanger sur les démarches déjà éprouvées et d'entendre la parole des parents concernés.

► **Jacky Decobert**, Administrateur, Secrétaire adjoint de l'APF et Administrateur, Trésorier de l'Uniopss. **Animation** : **Agnès Bourdon**, Coordinatrice du Groupe National de Parents en situation de handicap, APF.

37 Parcours d'accompagnement des administrateurs : conforter la confiance et développer la capacité à agir

Uniopss Pays de la Loire

► Comment aborder la possibilité pour le dirigeant associatif de réaliser effectivement son projet d'engagement, dans l'intérêt général ? La démarche de co-développement et le séminaire des administrateurs démarrés en 2014 à l'Uniopss Pays de la Loire ont choisi d'accompagner l'exercice des responsabilités associatives en tablant sur la confiance, la culture de la coopération, la conviction, le sentiment d'appartenance à un projet, l'inscription dans les enjeux sociétaux. Cette démarche, basée sur une méthodologie structurante et pédagogique, a déjà porté des fruits très encourageants ; l'une des convictions majeures qui en découle pour les administrateurs dirigeants des associations, est que la coopération et le soutien mutuel sont plus forts que la concurrence.

► **Louis Laigle**, président de l'association « Les amis de St Vincent » et gestionnaire de la Maison d'Enfants à Caractère Social « Les Amis de Saint-Vincent-de-Paul » ; **Anne Postic**, Directrice de l'Uniopss Pays-de-la-Loire.

38 Optimisation du patrimoine : quel levier de développement pour les associations ?

Caisse d'Épargne

► Cette rencontre vise à aider les associations à optimiser leur patrimoine pour trouver des marges de manœuvre leur permettant de développer davantage leur projet associatif. Il s'agit avant tout de faire un diagnostic immobilier : les associations pensent être assises sur un tas d'or car elles sont propriétaires... Qu'en est-il vraiment ? Leur patrimoine leur sert-il ou les dessert-il ? Les locaux sont vétustes... quelles sont les possibilités ? Les normes environnementales ISO 26000 sont-elles une opportunité pour les associations ?

► **Michel Cavillon**, Directeur pilotage et animation commerciale « Banque des décideurs en Région », Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon ; **Michel Sirvent**, Expert marché économie sociale, Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon.



39 Agir sur l'absentéisme : un enjeu majeur pour l'économie sociale et solidaire

Chorum

► Les risques professionnels, dans l'économie sociale et plus particulièrement dans le secteur social et médico-social, sont une réalité liée à des caractéristiques des activités déployées : accompagnement d'un public en situation de difficultés sociales, d'autonomie ou de santé, engagement affectif et physique des salariés, évolutions législatives et institutionnelles, moyens matériels contraints du fait des modes de financement... On observe, ces dernières années, une dégradation de l'état de santé des salariés (maladie, accidents du travail, inaptitudes...). Comment trouver des marges de manœuvre permettant d'agir sur ces situations ? Chorum propose des repères, outils et méthodes dédiés aux associations du secteur sanitaire, social et médico-social.

► **Magali Ollier**, Chargée de missions «Prévention et santé au travail», Mutuelle CHORUM-CIDES.

40 L'évaluation de l'utilité sociale des associations de solidarité : quelles mesures pour quelle valorisation ?

UCPA

► Traditionnellement, évaluer ses activités permet de rendre des comptes et d'améliorer la performance d'une structure. Or, une démarche d'évaluation d'utilité sociale peut avoir d'autres perspectives : travailler son identité, envisager de nouvelles missions, mettre en évidence des valeurs inattendues. Partage d'expériences et débats autour de quatre démarches d'auto-évaluation d'utilité sociale.

► **Elena Lasida**, Docteur en économie, Professeur à l'Institut Catholique de Paris ; **Julien Kleszczowski**, Doctorant en sciences de gestion, Apprentis d'Auteuil / Ecole Polytechnique ; **Felipe Machado Pinheiro**, Doctorant en économie, UCPA / Institut Catholique de Paris / Université de Rennes I. **Animation : Augustin Gille**, Doctorant en sciences de gestion, UCPA / Institut Catholique de Paris / IAE de Paris.

41 Le développement social local sur les territoires et dans les pratiques des acteurs associatifs

Uriopss Nord-Pas-de-Calais

► Le développement social local n'est pas un dispositif, mais une démarche qui induit un changement de posture et de regard des acteurs d'un territoire sur leur environnement et sur la manière dont ils interagissent pour « développer des réponses nouvelles ». Il est en réalité multi-forme et hétérogène. Au travers d'expériences, nous identifions les processus, les moyens et les

étapes nécessaires à sa mise en œuvre. Elles illustrent aussi comment les habitants qui s'impliquent sont reconnus et reconnaissent eux-mêmes leurs propres potentialités, comment le développement social local structure le territoire en bousculant les organisations, les collectivités, les associations, et en quoi finalement, la démarche transforme le vivre ensemble.

► Témoignages d'acteurs de terrain.

Animation : Frédéric Dezoteux, chargé de mission développement territorial, Uriopss Nord-Pas-de-Calais

42 Quels enjeux pour des CPOM obligatoires ?

Uriopss

► À compter de 2017, la contractualisation devient obligatoire pour certains établissements du secteur médico-social, remettant sérieusement en question le principe de libre adhésion et structurant une nouvelle modalité de relation avec le(s) tarifificateur(s). Comment comprendre et anticiper ces changements ? Comment préparer au mieux la signature de son contrat, afin qu'il réponde aux objectifs du projet associatif ? Pour poser le débat et échanger sur ces évolutions majeures, l'ANAP (Agence nationale d'appui à la performance), actuellement mobilisée sur un projet d'accompagnement des Agences régionales de santé dans la contractualisation, et l'ANDASS (Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé), viendront présenter les axes de transformations induits par cette contractualisation obligatoire.

► **Un représentant de l'ANAP : Un représentant de l'ANDASS : Thierry Couvert-Leroy**, Directeur de l'animation, Uriopss.

43 Comment réussir l'articulation entre les logiques sociale, sanitaire et immobilière pour proposer aux personnes en difficulté un logement adapté ?

Fédération SOLIHA

► Le projet Prytanes II, que SOLIHA Bouches-du-Rhône a réalisé à Aix-en-Provence, à la demande et en lien avec l'association « Habitat Alternatif social », consiste en la création d'un bâtiment comportant 9 studios, dont l'objectif est de contribuer à la stabilisation sociale des grands errants, et à leur sortie de situation d'urgence. Outre que ce projet est remarquable aux plans technique et thermique, il est adapté aux besoins des personnes et de l'association gestionnaire : il comporte un espace de vie commun, partagé par les résidents qui ont accepté des règles de vie ad hoc, et facilite l'accès et l'accompagnement aux soins, avec l'intervention d'Équipes Mobiles Précarité, notamment pour réduire les risques

liés aux addictions. Cette rencontre sera l'occasion de mieux cerner comment l'articulation entre la logique sociale, la logique sanitaire et la logique immobilière peuvent contribuer à répondre aux enjeux de l'habitat et aux besoins des personnes en difficulté.

► **Xavier Benoist**, Délégué Général de SOLIHA, solidaires pour l'habitat ; **Jean-Jacques Haffreingue**, Directeur général de SOLIHA Bouches-du-Rhône ; **Éric Kérimel de Kerveno**, Directeur d'HAS (Habitat Alternatif Social).

44 L'innovation associative : des expériences à capitaliser

Fondation Crédit Coopératif

► L'innovation sociale a récemment acquis un statut officiel, tant aux Etats-Unis qu'en France. Elle est le moteur de la transformation permanente de l'économie sociale, en perpétuelle recherche de solutions aux besoins nouveaux exprimés par la société civile. De nombreuses innovations associatives, peut-être insuffisamment connues, en témoignent.

► **Hugues Sibille**, Président de la Fondation Crédit Coopératif ; **Pascale Caron**, Présidente du Réseau des Accorderies de France ; **Louis-Julien de la Bouère**, coordinateur de l'association Triad et du projet Carto Mobilité.

45 Retours sur trois démarches d'accompagnement portées par des Uriopss

Uriopss

► Les Uriopss sont attentives à proposer à leurs adhérents des accompagnements répondant aux enjeux auxquels les associations sont confrontées. Ainsi, l'Uriopss Basse-Normandie a accompagné une coopération territoriale à l'échelle d'un bassin d'emplois sous forme de gestion territoriale des emplois et des compétences (GTEC), notamment en développant la mutualisation des emplois et des formations. L'Uriopss Picardie travaille avec des associations du secteur sanitaire, social et médico-social qui se réinterrogent sur la révision des accords mettant en place l'aménagement et la réduction du temps de travail. L'Uriopss Grand Sud a accompagné la création d'un plan de formations-actions mutuels pluriannuel prioritaire du GCSMS des établissements et services du handicap de Lozère, s'appuyant sur des outils RH et organisationnels et la mise en place d'indicateurs d'évaluation.

► **Laetitia Courtin**, conseillère technique Droit social-Ressources Humaines, Uriopss Grand Sud ; **Christèle Dreux**, conseillère technique Associations et Territoires, Uriopss Basse-Normandie ; **Mathilde Hamelin**, conseillère technique Droit social-Droit associatif, Uriopss Picardie. **Animation : Isabelle Léomant**, conseillère technique Accompagnements, acteurs et parcours, Uriopss.

Cette rencontre se tiendra dans le Village réseau

En pratique...

IMPORTANT

LE 32^e CONGRÈS DE L'UNIOOSS EST STRUCTURÉ EN DEUX TEMPS :

> **DEUX JOURS DE CONGRÈS PUBLIC OUVERTS À TOUS** (les 30 et 31 mars)

> **UNE JOURNÉE D'APPROFONDISSEMENT ET DE CONSTRUCTION COLLECTIVE RÉSERVÉE AUX MEMBRES DE L'UNIOOSS** (le 1^{er} avril) :

Uriopss (administrateurs et salariés), adhérents nationaux (administrateurs et salariés des sièges nationaux), salariés et administrateurs de l'Uniopss.

> **POUR LA BONNE ORGANISATION DU CONGRÈS** et la qualité de l'accueil, nous invitons les congressistes à s'inscrire dès que possible (repas compris).

> **NOUVEAU !** Pour faciliter votre hébergement nous avons mis en place un système de réservation préférentielle en ligne, en lien avec l'Office du tourisme de Montpellier : connectez-vous sur www.congres2016.uniopss.asso.fr (places limitées)

► FRAIS DE PARTICIPATION

300 € Adhérents

450 € Non-adhérents

Tarifs dégressifs en fonction

du nombre d'inscrits (voir bulletin d'inscription ci-contre).

Les tarifs indiqués comprennent l'inscription aux séances plénières, à l'Espace Agora, l'accès au Village des exposants durant les 2 jours de Congrès public (30 et 31 mars), la mallette du participant. Ne comprend pas les repas, la soirée festive du 30 mars à 20 h 15, ni les moyens de transport et l'hébergement.

► ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'Uniopss, avant le 20 février 2016. En cas d'annulation, un montant de 80 € sera retenu pour les frais de gestion. Au-delà du 20 février 2016, les frais d'inscription sont dus en totalité.

► RÉDUCTION TRAIN ET AVION

TRAIN : 20 % sur les trajets aller-retour. Merci de préciser sur votre bulletin d'inscription si vous désirez un fichet spécial congrès. Il vous sera alors adressé avec la confirmation d'inscription.

AVION : Réductions sur une très large gamme de tarifs publics jusqu'à -47 % sur les lignes de France métropolitaine (Corse incluse), via le site :

www.airfranceklm-globalmeetings.com ou une agence Air France.

Code Identifiant à communiquer lors de la réservation : 26984AF.



► HÉBERGEMENT

À la charge des participants. Bénéficiez de tarifs préférentiels en réservant dès maintenant votre hébergement sur : www.congres2016.uniopss.asso.fr (places limitées).

► REPAS

Les déjeuners des 30 et 31 mars peuvent être pris sur place moyennant un forfait de 30 € par repas et par personne. Les repas réglés lors de l'inscription ne pourront donner lieu à un remboursement en cas de désistement après le 20 février 2016.

► ACCOMPAGNANTS

L'inscription aux repas est ouverte aux personnes accompagnant des congressistes (30 € par repas et par personne). Celle-ci s'effectuera directement à l'accueil du congrès.

► TEMPS FESTIFS

30 mars à 19 h 30 : apéritif offert par la Ville de Montpellier, dans le hall-salon de l'Hôtel de Ville.

30 mars à 20 h 15 : soirée festive « Des musiques de chez nous... » à la Salle des rencontres de l'Hôtel de Ville (musique et buffet régionaux).

Tarif : 55 € par personne.



► ACCÈS

CORUM
ESPLANADE CHARLES DE GAULLE
34 000 – MONTPELLIER
(en centre ville)

Par le train :

Gare SNCF Saint-Roch
(10 minutes à pied)

Par avion :

Aéroport Montpellier Méditerranée. Réservez votre billet sur <http://www.montpellier.aeroport.fr>
Navette Aéroport/centre-ville (15 min)

Par la route : Direction « centre historique »

Parking de 500 places sur 3 niveaux, sous le Corum

Tramway : Lignes 1 et 2
Arrêt « Corum »

Bus : Lignes 4, 9, 19, 21, 22,
La Ronde :
arrêt « Corum »

RENSEIGNEMENTS

UNIOOSS / Secrétariat du Congrès
15 rue Albert, CS 21306, 75214 Paris cedex 13
Tél. 01 53 36 35 00 – Fax : 01 47 00 84 83
E-mail : congres2016@uniopss.asso.fr

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

► www.congres2016.uniopss.asso.fr

ORGANISME _____
 ADRESSE _____
 CODE POSTAL _____ VILLE _____
 PAYS _____ TÉL. _____
 E-MAIL _____

TAMPON DE L'ORGANISME :

TARIFS DÉGRESSIFS SELON LE NOMBRE D'INSCRITS

Inscrits	Adhérents	Non adhérents
1 ou 2	300 €/pers.	450 €/pers.
3 ou 4	270 €/pers.	405 €/pers.
5, 6 ou 7	240 €/pers.	345 €/pers.
8 ou plus	200 €/pers.	300 €/pers.

Participants	Nom, Prénom en capitales	Fonction	Montant inscriptions (a)	Déjeuners 30 € par repas et par personne			Temps festifs (b)		Fiche SNCF (à cocher)
				30 mars	31 mars	30 mars à 19 h 30 (à cocher)	30 mars à 20 h 15 (55 €/pers.)		
1 ^{er}			€	€	€	<input type="checkbox"/>	€	<input type="checkbox"/>	
2 ^e			€	€	€	<input type="checkbox"/>	€	<input type="checkbox"/>	
3 ^e			€	€	€	<input type="checkbox"/>	€	<input type="checkbox"/>	
4 ^e			€	€	€	<input type="checkbox"/>	€	<input type="checkbox"/>	
5 ^e			€	€	€	<input type="checkbox"/>	€	<input type="checkbox"/>	
6 ^e			€	€	€	<input type="checkbox"/>	€	<input type="checkbox"/>	
7 ^e			€	€	€	<input type="checkbox"/>	€	<input type="checkbox"/>	
8 ^e			€	€	€	<input type="checkbox"/>	€	<input type="checkbox"/>	
9 ^e			€	€	€	<input type="checkbox"/>	€	<input type="checkbox"/>	
10 ^e			€	€	€	<input type="checkbox"/>	€	<input type="checkbox"/>	
11 ^e			€	€	€	<input type="checkbox"/>	€	<input type="checkbox"/>	
Sous-totaux			(1) €	(2) €	(3) €	Gratuit	(4) €	€	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)		 €						€

(a) Pour chaque inscrit, indiquez le tarif d'inscription correspondant en vous référant aux tarifs mentionnés dans l'encadré « Tarifs dégressifs selon le nombre d'inscrits ».

En vertu de la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, j'autorise l'Unioposs à transmettre certaines des informations de cette fiche aux exposants du congrès 2016. Si vous ne souhaitez pas autoriser l'Unioposs à transmettre ces informations, veuillez cocher la case ci-contre ■

(b) Apéritif dans le hall-salon de l'Hôtel de ville de Montpellier à 19 h 30 (gratuit) et soirée festive « Des musiques de chez nous... » (avec buffet régional) à 20 h 15 dans la Salle des Rencontres de l'Hôtel de ville (55 €/pers.)



INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR
www.congres2016.unioposs.asso.fr
 Retrouvez les conditions générales de vente sur le site internet du Congrès

Les adhérents de l'Uniopss

LES ADHÉRENTS NATIONAUX

- ACIS FRANCE
- ACTION ENFANCE FONDATION MYE
- ADESSA A DOMICILE
- ADMR UNION NATIONALE
- ADVOCACY FRANCE
- AGENCE DU DON EN NATURE (ADN)
- AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITÉS ACTIVES (ANSA)
- AG2R LA MONDIALE
- AMICALE DU NID
- APPRENTIS D'AUTEUIL
- ASSOCIATION DES CITÉS DU SECOURS CATHOLIQUE (ACSC)
- ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP)
- ASSOCIATION DES ITEP ET DE LEURS RÉSEAUX (AIRE)
- ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF)
- FÉDÉRATION DES CENTRES MÉDICO-PÉDAGOGIQUES (FDCMPP)
- ASSOCIATION JEUNESSE CULTURE LOISIRS ET TECHNIQUE (JCLT)
- ASSOCIATION LE MOULIN VERT
- ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES
- ASSOCIATION NATIONALE ASSISTANTS MATERNELS ET ASSISTANTS/ ACCUEILLANTS FAMILIAUX (ANAMAAF)*
- ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE (ANPAA)
- ASSOCIATION NATIONALE DES ÉQUIPES CONTRIBUANT A L'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (ANECAMSP)
- ASSOCIATION RÉSIDENCES ET FOYERS - ASSOCIATION DE RÉSIDENCES POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES (AREFO-ARPAD)
- ASSOCIATION SERVICE SOCIAL FAMILIAL MIGRANTS (ASSFAM)
- CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (CCMSA)
- CENTRE D'ORIENTATION SOCIALE (COS)
- CITOYENS ET JUSTICE
- COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES*
- COMITE NATIONAL DE LIAISON DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE (CNLAPS)
- COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ SAINT VINCENT DE PAUL
- CONFÉDÉRATION DES UNIONS RÉGIONALES DES CENTRES DE SOINS INFIRMIERS (C3SI)
- CONGRÉGATION DES SŒURS HOSPITALIÈRES SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE
- CONGRÉGATION DES SŒURS NOTRE DAME DE CHARITÉ DU BON PASTEUR
- CONSEIL NATIONAL HANDICAP & EMPLOI DES ORGANISMES DE PLACEMENT SPÉCIALISÉS (CHEOPS)
- CONVENTION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENFANT (CNAPE)
- CROIX ROUGE FRANÇAISE
- EMMAÛS FRANCE
- FAMILLES RURALES FÉDÉRATION NATIONALE
- FÉDÉRATION ADDICTION
- FÉDÉRATION D'AIDE A LA SANTÉ MENTALE CROIX MARINE
- FÉDÉRATION DE COMITÉS ET ORGANISMES D'AIDE AUX CHOMEURS PAR L'EMPLOI (COORACE)
- FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉADAPTATION POUR HANDICAPÉS (FAGERH)
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ET DES ACTEURS POUR LA PROMOTION ET L'INSERTION PAR LE LOGEMENT (FAPIL)
- FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE (FCSF)
- FÉDÉRATION DES MAISONS D'ACCUEIL HOSPITALIÈRES (FMAH)
- FÉDÉRATION DES RAYONS DE SOLEIL DE L'ENFANCE
- FÉDÉRATION FRANÇAISE DES BANQUES ALIMENTAIRES (FFBA)
- FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME
- FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MÉDIATION ET DES ESPACES FAMILIAUX (FENAMF)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL ET DE RÉINSERTION SOCIALE (FNARS)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE LAIDE FAMILIALE POPULAIRE / CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (FNAAFP-CSF)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES (FNAPAEF)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS POUR LA PETITE ENFANCE (FNAPPE)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES D'ACTION AVEC LES TSI GANES ET GENS DU VOYAGE (FNASAT - GENS DU VOYAGE)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES DE PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (FNEPE)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION À DOMICILE (FNEHAD)
- FÉDÉRATION NATIONALE D'HÉBERGEMENTS VIH ET AUTRES PATHOLOGIES (FNH VIH ET AUTRES PATHOLOGIES)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES INSTITUTIONS DE SANTÉ ET D'ACTION SOCIALE D'INSPIRATION CHRÉTIENNE (FNISASIC)
- FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES (FNSF)
- FÉDÉRATION SOLIHA
- FONDATION ABBE PIERRE
- FONDATION DE FRANCE
- FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT
- FONDATION DIACONESSES DE REUILLY
- FONDATION LA VIE AU GRAND AIR
- FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ
- FRANCE TERRE D'ASILE
- GÉNÉRATIONS MUTUALISTES
- GROUPEMENT NATIONAL POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES (GIHP)
- L'ARCHE EN FRANCE
- L'ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES (L'ADAPT)
- LA CIMADE
- LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES
- LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
- MÉDECINS DU MONDE
- MUTLOG
- ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS (OSE)
- PROBTP RMS
- RELIGIEUSES DANS LES PROFESSIONS DE SANTÉ (REPSA)
- SECOURS CATHOLIQUE
- SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
- SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL (SSVP)
- UNION DES PROFESSIONNELS DE L'HÉBERGEMENT SOCIAL (UNAFOS)
- UNION FÉDÉRATIVE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES D'ACCUEIL ET ASSISTANTS MATERNELS (UFNAFAAM)
- UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES DE LOISIRS (UFCV)
- UNION FRANÇAISE POUR LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE (UFSE)
- UNION NATIONALE DE L'AIDE, DES SOINS ET DES SERVICES AUX DOMICILES (UNA)
- UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES MENTAUX (UNAFAM)
- UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRANIENS ET CÉRÉBROLÈSES (UNAFTC)
- UNION NATIONALE DES CLLAJ
- UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ)
- VACANCES ET FAMILLES
- VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE
- VOIR ENSEMBLE

*Groupement associé

22 URIOPSS

ALSACE

www.uriopss-alsace.asso.fr

AQUITAINE

www.uriopss-aquitaine.asso.fr

AUVERGNE-LIMOUSIN

www.uriopss-auvergnelimousin.asso.fr

BOURGOGNE

www.uriopss-bourgogne.asso.fr

BRETAGNE

www.uriopss-bretagne.asso.fr

CENTRE

www.uriopss-centre.asso.fr

CHAMPAGNE-ARDENNE

www.uriopss-ca.asso.fr

FRANCHE-COMTÉ

www.uriopss-f-comte.asso.fr

GRAND SUD

www.uriopss-lr.asso.fr

GUADELOUPE

www.uriopss-guadeloupe.fr

ILE-DE-FRANCE

www.uriopss-idf.asso.fr

LORRAINE

www.uriopss-lorraine.asso.fr

MARTINIQUE

www.uriopss-martinique.com

NORD PAS-DE-CALAIS

www.uriopss-npdc.asso.fr

NORMANDIE (BASSE)

www.uriopss-basse-normandie.asso.fr

NORMANDIE (HAUTE)

www.uriopss-hautenormandie.asso.fr

PACA ET CORSE

www.uriopss-pacac.asso.fr

PAYS DE LA LOIRE

www.uriopss-pdl.asso.fr

PICARDIE

www.uriopss-picardie.asso.fr

POITOU-CHARENTES

www.uriopss-poitou-charentes.asso.fr

RÉUNION-MAYOTTE

www.uriopss-reunion.asso.fr

RHÔNE-ALPES

www.uriopss-ra.asso.fr



15 rue Albert – CS 21306, 75214 – Paris Cedex 13
Tél. 33 (1) 53 36 35 00 – contact@unioPSS.asso.fr – www.unioPSS.asso.fr

